

FICHE FORMATION

BACHELOR TOURISME

2023-2024

*Code NSF 334p, niveau 6 « Chargé de développement d'activités touristiques » – enregistré
au RNCP par arrêté du 19 janvier 2021,
publié au Journal officiel le 22 janvier 2021.*



Objectifs et compétences

Le « Chargé de développement d'activités touristiques » définit et met en place l'accueil touristique. Il est capable d'identifier et d'analyser les différentes structures d'accueil touristique en tenant compte de leurs spécificités (hôtellerie, office du tourisme, agence réceptive, etc.)

Compétences visées :

- Participer à l'élaboration de la stratégie de développement de l'entreprise en analysant les données statistiques fournies par la DATA 2.
- D'entreprendre des actions permettant d'étendre son impact sur le marché du tourisme en prospectant de nouveaux clients.
- Prospector de nouveaux marchés et de proposer des méthodes innovantes pour se démarquer de la concurrence.
- Proposer des nouveautés en termes de services offerts aux clients.
- Elaborer de nouveaux produits pour permettre à son entreprise d'accélérer sa croissance.
- Diriger et manager une petite équipe.

Les détails de la formation sur le site France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35201/>



Prérequis

Être titulaire d'une certification ou d'un diplôme RNCP de niveau 5 dans le secteur du tourisme type BTS Tourisme ou de 120 crédits . ECTS dans un secteur connexe type LEA, Marketing ou école de commerce. L'admission se fait sur dossier et tests écrits et entretien de motivation



Aptitudes

Une bonne présentation, un sens des responsabilités, un esprit d'initiative, un goût pour le tourisme, des capacités d'observation et d'analyse, un esprit d'équipe.



Méthodes mobilisées

Formation en présentiel ou en distanciel (en cas de nécessité).



Modalités d'évaluation

- Mises en situation professionnelles reconstituées.
- Etudes de cas pratiques.
- QCM - Production d'écrits professionnels.
- Présentation orale devant le jury.



Métiers et débouchés

Secteur d'activité :

Toute entreprise, structure, organisation dans le domaine touristique.

Type d'emplois accessibles :

HOTELLERIE : Chef de réception ; Responsable des Ventes ; Responsable des Réservations ; Yield Manager ; Welcomer ; Econome ; Guest Relation Manager ; Chef de Brigade ; Chargé/e de développement ; Adjoint de Direction.

TOURISME D'AFFAIRES : Yield Manager ; Chef de projets ; Chargé d'Affaires ; Implementation Manager ; Assistant Acheteur MICE ; Venue Finder MICE.

LOISIRS : Animateur de croisière ; Responsable d'un secteur d'attractions.

ORGANISMES LOCAUX DE TOURISME / TERRITORIALE : Chargé de projet e-tourisme ; Chargé de mission promotion et valorisation tourisme local ; Chargé de projet de développement ; Chargé de Communication ; Consultant Tourisme ; Animateur écotourisme.

AGENCE DE VOYAGES / PRODUCTION : Responsable d'agence ; Animateur/coordonateur de réseau ; Chef de produit ; Yield manager ; Chargé d'études ; Chef de projet ; Coordinateur de production ; Rédacteur Web ; Forfaitiste ; Chargé de support outils online ; Chargé CRM et e-marketing ; Développeur web ; Conseiller Voyages ; Billettiste ; Commercial BtoB.



Délais d'accès

Candidatures ouvertes de février à novembre
Entrée en formation chaque année en octobre (donnée à titre indicatif)



Durée de la formation

La formation durant 3 ans après le BAC, le contrat d'alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage) couvrira ces 3 années.
Pour une admission aprallèle en 3ème année, le contrat d'alternance couvrira une seule année.



Rythmes et alternance

Le Bachelor Tourisme s'effectue uniquement en initial la 1ère année. Les **2ème et 3ème année peuvent être réalisées en alternance**.

Il existe donc deux rythmes possibles :

En initial la 1ère année : 4 jours de cours par semaine

En alternance les 2ème et 3ème année : 3 jours en formation / 10 jours en entreprise



Suite de parcours post-diplôme

Master et Mastères Spécialisés dans le secteur du tourisme, ou passer des concours pour entrer dans des écoles de commerce ou des écoles spécialisées dans le tourisme pour obtenir un bac +5 ou un MBA.
A l'EFHT, nous proposons un MBA Tourisme.



Equivalence ECTS

180 crédits pour trois années (60 par année).

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

La validation de tous les blocs de compétences doit être acquise pour obtenir la certification.

Des équivalences partielles peuvent être accordées sur dossier justificatif et après un entretien de validation, pour les formations identifiées comme enregistrées en équivalence.



Tarifs

En initial :

- Frais de concours : 15€
- Frais de dossier 1ère année : 90€
- Frais de scolarité 1ère année : 4 800€
- Frais de scolarité 2ème année : 5 000€
- Frais de dossier admission parallèle 3ème année : 380€
- Frais de scolarité 3ème année : 5 950€

En alternance les 2ème et 3ème année :

Le contrat d'alternance peut prendre la forme d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.

Le parcours de formation est pris en charge par l'OPCO (opérateur de compétences) de l'entreprise avec laquelle est signé le contrat d'alternance. L'alternant n'a aucun frais à déboursier.

Mobilité

Pour toute demande concernant la mobilité nationale ou internationale, veuillez contacter la personne dédiée :
Romain DAVID – r.david@efht.fr



Accueil
des personnes
en situation de handicap

Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.
Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap :
Romain DAVID – r.david@efht.fr

Contacts

104 boulevard Arago | 75014 PARIS
contact@efht.fr | +33(0) 1 45 26 26 25
www.efht.fr

